

Réunion plénière du mercredi 6 juillet 2016***Membres présents:***

Jan Verhoeve, président, Dominique Darte, Guy Girouille, Catherine Dendauw, Thierry Lhoest, Henri Olivier, Maria Ploumen, Laurence Pinte, Daisy Vervenne, José Vilain, Kristof Willekens

Membres représentés par procuration :

Michel De Wolf, Lodewijk Goubert, Ariel Gonzalez Ruiz

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants:

- Dettes et créances: implications des modifications à l'article 67 de l'AR C.Soc. introduites par l'arrêté royal du 18 décembre 2015 ;
- Associations et fondations: précompte mobilier ;
- Traitement comptable de *cross currency swaps* ;
- Fusions transfrontalières : règles d'évaluation ;
- Résultats non récurrents ;
- cautionnement via caisse des dépôts ;
- Reprise dans l'annexe aux comptes annuels d'un investissement dans le *tax shelter* ;
- Traitement comptable de la taxe kilométrique ;
- Consolidation en cas de groupe horizontal (consortium) ;
- Apport en industrie.